

**Sommet euro-méditerranéen des Conseils économiques et sociaux et  
institutions similaires**

**DISCOURS**

**de**

**M. Roger BRIESCH**

**Président du Comité économique et social européen**

---

**Malte, 6-7 novembre 2003**

---

**Seul le texte prononcé fait foi**  
**Check Against Delivery**

Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Chers amis, chers collègues,

Je tiens tout d'abord à vous dire le plaisir que j'ai aujourd'hui de me retrouver parmi vous pour l'ouverture de ce Sommet des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires.

Je suis en effet très heureux de revoir tous ceux qui dès le départ se sont engagés dans le Partenariat et avec lesquels, nous avons influencé la politique européenne pour assurer la définition d'une politique de codéveloppement entre les deux rives de la Méditerranée et, par la suite, pour assurer la mise en place du réseau des CES et institutions similaires qui se réunit aujourd'hui pour la 8<sup>ème</sup> fois.

Je suis également heureux de me retrouver avec vous à Malte, qui représente un modèle de dialogue entre les peuples de différentes origines. Enfin, je me réjouis que d'ici quelques mois Malte sera membre à part entière de l'Union européenne. Je tiens d'ailleurs à remercier les autorités de Malte d'avoir accepté d'accueillir ce Sommet et en particulier l'Honorable Docteur Eddie FENECH ADAMI, Premier ministre. Ces remerciements s'adressent aussi au Conseil pour le Développement économique et social de Malte pour l'excellente organisation de cette rencontre et, notamment, mes amis, son Président actuel M. Victor SCICLUNA et son président passé, Edward SCICLUNA, sans qui nous ne serions pas tous, aujourd'hui, réunis à La Valette.

Le Sommet d'aujourd'hui est historique. C'est en effet le dernier qui se déroule avant trois transformations d'importance pour l'UE et le Partenariat, à savoir:

- l'élargissement de l'UE,
- la Conférence intergouvernementale et
- la mise en œuvre d'une nouvelle politique de voisinage.

C'est la dernière fois que nous nous réunissons dans la configuration habituelle de 15 membres de l'UE et 12 pays partenaires méditerranéens. Comme vous le savez, 10 pays rejoindront le 1<sup>er</sup> mai 2004 l'Union européenne et par voie de conséquence, notre prochain Sommet se déroulera dans une configuration nouvelle de 25 membres de l'UE et 10 pays partenaires méditerranéens. Je voudrais d'ailleurs saluer les coprésidents des Comités consultatifs mixtes des pays d'Europe centrale et orientale que nous avons invités pour la première fois à participer au Sommet Euromed.

Le projet de Constitution de l'Union européenne qui est soumis à la Conférence intergouvernementale prévoit des transformations majeures en matière de politique extérieure. Ce

projet vise, notamment, par la nomination d'un ministre des Affaires étrangères de l'Union à remédier à l'asymétrie entre le poids économique de l'Europe et son poids politique. Je suis convaincu qu'une plus grande influence politique de l'Europe peut contribuer à la solution pacifique des conflits, notamment au Proche-Orient.

L'Union européenne a adopté sur la base de la communication de la Commission une nouvelle stratégie de voisinage. Cette nouvelle stratégie était, je pense, indispensable pour répondre aux craintes légitimes que le processus d'élargissement a pu faire naître chez certains d'entre vous. L'élargissement est, et doit être, une chance pour la région méditerranéenne et nous serons, au CESE très vigilant sur cette question.

Permettez à ce stade de mon exposé de dire quelques mots sur la persistance de la dramatique et inacceptable situation au Moyen-Orient. Le terrorisme, les violences, les destructions, les souffrances, les violations des droits de l'homme se sont, en effet, poursuivies au cours des derniers mois à un rythme soutenu.

La feuille de route, véritable plan de paix international que nous soutenons avec force, n'est pas véritablement rentrée en application et n'a pas empêché la poursuite des violences. Cependant, au cours des dernières semaines, de nouvelles lueurs d'espoir ont commencé à scintiller dans le paysage sombre du conflit du Proche-Orient. Sans être pacifiste, le fervent partisan de la paix, que je suis, ne peut en effet rester insensible à l'élaboration par d'éminentes personnalités israéliennes et palestiniennes d'un plan de paix officieux, appelé Pacte de Genève, qui recueille un soutien grandissant. Même si son accueil par les autorités politiques reste mitigé, il montre que des solutions sont recherchées par des hommes de bonne volonté de part et d'autres. En outre, la manifestation de Tel Aviv du 1<sup>er</sup> novembre dernier - rassemblant les citoyens, la société civile - et les voix concordantes s'exprimant dans tous les milieux de la société sont des signes qui doivent être relayées par des initiatives dans les Territoires palestiniens et en Israël.

Cette situation ne peut laisser personne indifférent et devrait nous conduire en tant que représentant de la société civile organisée à faire entendre la voix des femmes et des hommes de cette région qui réclament paix, démocratie et développement.

Dans cet esprit, tout en soulignant le caractère condamnable et exécrationnel de tout acte de terrorisme, je partage la réflexion du Président de la Commission M. PRODI estimant que la lutte contre le terrorisme ne doit pas être le prétexte à une réduction des libertés publiques, ni un renoncement pour améliorer la situation des droits de l'homme.

Enfin, je voudrais compléter cette réflexion par la nécessité de traiter parmi les causes des affrontements, la déshumanisation, l'intolérance, la détresse économique et sociale et l'absence de perspectives. Dans ce cadre, nous avons - nous, représentants de la société civile organisée - un rôle

essentiel à jouer en maintenant, malgré nos divergences, un dialogue permanent entre nous, et en demandant à nos autorités de prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre un véritable développement économique et social.

À l'aube de l'étape historique que constitue l'élargissement, et dans le contexte difficile que je viens d'évoquer, je voudrais faire quelques remarques sur l'état de notre partenariat après huit années d'existence. Je n'ai pas l'intention d'établir un bilan exhaustif mais plutôt de partager quelques réflexions afin de déterminer quelques pistes que nous pourrions explorer ensemble.

### **L'architecture du Partenariat**

L'architecture du Partenariat est aujourd'hui pratiquement complétée avec la conclusion d'accord d'association avec tous les pays à l'exception de la Syrie avec laquelle les négociations continuent. Cependant, je ne peux que déplorer la lenteur des procédures de ratification de lancer un appel aux États membres de l'UE pour que les accords signés avec l'Égypte, l'Algérie et le Liban soient enfin ratifiés. En outre, j'appelle de mes vœux la mise en place d'une véritable Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne avec laquelle nous devrions établir une coopération sur la base des contacts déjà établis par notre Comité de suivi et par sa Présidente, Mme CASSINA, que je tiens à remercier chaleureusement pour l'ensemble du travail accompli au cours de la dernière année.

### **Le développement économique**

L'instauration progressive d'une zone de libre échange au service du développement économique et social reste un des objectifs majeurs du partenariat. Même si la situation macroéconomique des pays de la région comporte des éléments positifs, il est clair que le taux de croissance s'est au cours des dernières années avéré insuffisant pour faire face à l'accroissement rapide de la main-d'œuvre et augmenter le niveau de vie.

À ce propos, j'ai été très intéressé, et le CESE avec moi, par l'excellent rapport élaboré par M. PASTY et le CES de France sur "Nouveaux savoirs, nouveaux emplois: les effets des nouvelles technologies". Je partage, en particulier, les principaux constats du rapport qui sont également les principaux défis du partenariat: la nécessité, d'une part, d'accroître le flux des investissements directs et, d'autre part, de mettre l'accent sur la valorisation de la ressource humaine. Dans ce contexte, je recommande également que nous soutenions l'initiative de la Présidence de l'Union et de la Commission européenne visant la création d'une filiale de la Banque européenne d'investissement spécifiquement chargée de la Méditerranée.

Deux aspects importants doivent également, je pense, être soulignés. Le premier vise la nécessité de favoriser un commerce et une intégration sud-sud. Dans cet esprit, je me réjouis des

initiatives prises en ce sens et notamment de l'accord d'Agadir qui prévoit la mise en place d'un espace de libre échange entre le Maroc, la Jordanie, la Tunisie et l'Égypte d'ici 2006.

Le second aspect concerne l'importance pour la société civile d'être consultée lors de la réalisation des études d'impact des accords de libre échange dont le Commissaire LAMY a demandé la réalisation. Le CESE prendra des initiatives pour assurer que la société civile du Partenariat puisse être entendue et écoutée par les auteurs de ces études.

### **Le manque d'appropriation des populations**

Le constat que fait mon ami. M. DIMITRIADIS, dans son rapport sur *"Pour une implication accrue, aux niveaux national et régional, de la société civile organisée dans le partenariat euro-méditerranéen"* est préoccupant, car malgré les avancées, il souligne les problèmes que sont le manque d'information, le manque d'accès aux fonds et le manque d'implication de la société civile.

Je dois vous avouer que ce qui me préoccupe personnellement le plus à propos du Partenariat, c'est précisément ce constat qui mène à l'absence d'appropriation de cet accord par les populations et qui favorise la montée d'une frustration, d'un scepticisme qui n'ont d'égal que les espoirs qu'avait suscité cet accord en 1995. Je suis convaincu qu'aucun Accord international, et encore plus si celui-ci vise à transformer les conditions économiques, sociales et environnementales ne peut connaître un réel succès sans le soutien des populations.

Cependant, ceux qui me connaissent savent que je n'ai pas pour habitude de céder à ce que certains appellent "la sinistrose". J'en appellerai plutôt à une mobilisation pour donner une nouvelle impulsion à notre action.

Je fonde, en effet, de grands espoirs dans la mise en place de la Fondation euro-méditerranéenne pour le dialogue entre les cultures à condition que cette Fondation soit ouverte à la participation de la société civile. Les CES, de par leur composition et leurs activités, devraient dans ce cadre se déclarer prêts à contribuer aux activités de cette Fondation.

Je pense, par ailleurs, qu'il faut nous concentrer sur notre spécificité et notre valeur ajoutée. Les thèmes traités au cours de ce Sommet en sont une bonne illustration qu'il s'agisse des nouvelles technologies, de la participation de la société civile ou de la diffusion de la culture de participation et la mise en place de structures consultatives. Je pense qu'un effort particulier devrait être fait pour renforcer les nouvelles structures de dialogue existantes et contribuer à la création de nouvelles. Dans ce cadre, j'en appelle à la continuation des actions entreprises par le Comité de suivi et des activités du projet TRESMED.

Cependant, les structures de dialogue existantes ou à créer ne seront pleinement légitimées que si elles demeurent ouvertes aux évolutions de l'ensemble de la société civile. Nous avons, au CES européen et dans quelques CES nationaux, engagé une réflexion approfondie sur la représentativité et envisagé des actions visant à faire participer à nos travaux des éléments de la société civile non représentés en notre sein. Je souhaite que l'ensemble des CES du pourtour méditerranéen engagent une réflexion similaire à leur rythme et en tenant compte de leurs spécificités nationales. Dans ce cadre, je me réjouis de la présence aujourd'hui de plusieurs représentants d'autres réseaux de la société civile organisée issus des organisations socioprofessionnelles d'employeurs, de travailleurs, d'agriculteurs ainsi que des ONG.

En conclusion, permettez-moi de citer ce que je considère être la meilleure définition des objectifs du partenariat euro-méditerranéen que le représentant de la société civile organisée que je suis a trouvé. Elle émane de la 3<sup>ème</sup> conférence ministérielle euro-méditerranéenne: *"Transformer le bassin méditerranéen en une région de dialogue, d'échange et de coopération en renforçant la démocratie, le respect des droits de l'homme, les droits sociaux fondamentaux, l'État de droit, la bonne gestion des affaires publiques, ainsi qu'un développement économique et social durable et équilibré, en prenant des mesures destinées à lutter contre la pauvreté et en promouvant une meilleure compréhension entre les différentes cultures"*.

Nous pouvons, je pense, tous nous rejoindre sur ces objectifs. Sur cette base, continuons notre action, continuons notre dialogue pour assurer au sein de partenariat cette véritable démocratie, économique, sociale et participative que nous appelons tous de nos vœux.

Je vous remercie de votre attention.

---